

Hubert, Louis, Joseph,
Lecoutre.

(Célibataire)

N° 58.

L'An mil neuf cent neuf, le douze janvier à quatre heures du soir, heure légale, par devant Nous Charles, Eugène, Dutelle, adjoint remplissant par délégation du Maire, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la Ville de Calais, arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais; sont comparus Hubert, Louis, Lecoutre, âgé de cinquante ans, cultivateur domicilié à Weil, Morvion, (Pas-de-Calais) et Auguste, Chauvin, âgé de quarante six ans, sergent à la première section et différencier militaire en garnison à Calais y domicilié, le premier père et le second connaissant le décédé; les quels nous ont déclaré que Hubert, Louis, Joseph, Lecoutre, âgé de vingt ans, soldat de deuxième classe au huitième régiment d'Infanterie en garnison à Calais numéro matricule neuf mille cent sept, né à Weil, Morvion (Pas-de-Calais) y domicilié, fils de Hubert, Louis, Lecoutre, âgé de cinquante ans, cultivateur domicilié à Weil, Morvion et de feu Adeline, Barret, Célibataire, est décédé ce jour à midi en l'hôpital militaire sur rue Lenoir, ainsi que nous nous en sommes assuré. Et ont, les déclarants signés avec nous le présent acte, après lecture.

Lecoutre J. Maire

Louis, Paul,
Pruvost.

(Célibataire)

N° 59.

L'An mil neuf cent neuf, le trois janvier à trois heures et demie du soir, heure légale, par devant Nous Charles, Eugène, Dutelle, adjoint remplissant par délégation du Maire, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la Ville de Calais, arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais; sont comparus Georges, Demangeur, âgé de trente un ans, garçon de table, et son père Pruvost, âgé de vingt un ans, tulleier, domiciliés à Calais le premier voisin et la seconde tante du décédé; lesquels nous ont déclaré que Louis, Paul, Pruvost, âgé de deux mois seize jours né et domicilié à Calais, fils naturel reconnu de Jean Pruvost, âgée de vingt trois ans, journalière, domiciliée à Calais; est décédé ce jour à six heures du matin en sa demeure six rue Tranquise numéro vingt deux, ainsi que nous nous en sommes assuré. Et a le second déclarant signé avec nous le présent acte, le premier ayant dit ne le savoir, après lecture.

Lea Pruvost

Georges, Henri,
Vriez.

(Célibataire)

N° 60.

L'An mil neuf cent neuf, le quatre janvier à neuf heures du matin, heure légale, par devant Nous Charles, Eugène, Dutelle, adjoint remplissant par délégation du Maire, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la Ville de Calais, arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais; sont comparus : William, King, âgé de vingt six ans, entrepreneur et Auguste, Tausier, âgé de quarante deux ans, maçon, domiciliés à Calais, voisins du décédé; lesquels nous ont déclaré que Georges, Henri, Vriez, âgé de vingt six ans deux mois, ne marié, né à St Pierre, domicilié à Calais, fils de feu Charles, Joseph, Vriez, et de Malvina, Lidonie, Nestlède, Molant, âgé de soixante un ans, ménagère, domicilié à Calais Célibataire; est décédé hier à onze heures du matin en sa demeure six rue du Comorana numéro soixante huit, ainsi que nous nous en sommes assuré. Et ont les déclarants signés avec nous le présent acte, après lecture.

W. H. King

Yvonne, Juliette,
Cocquet.

(Célibataire)

N° 61.

L'An mil neuf cent neuf, le quatorze janvier à deux heures du matin, heure légale, par devant Nous Charles, Eugène, Dutelle, adjoint remplissant par délégation du Maire, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la Ville de Calais, arrondissement de Boulogne-sur-mer, département du Pas-de-Calais; sont comparus : Georgette, Guitren, femme Gavelle, âgée de trente sept ans, ménagère, et Juliette, Tannagut, âgée de vingt deux ans, peintre, domiciliés à Calais, voisines de la décédée; lesquels nous ont déclaré que Yvonne, Juliette, Cocquet, âgée de sept mois vingt quatre jours, née et domiciliée à Calais, fille de Albert, Eugène, Cocquet, âgé de trente trois ans, teinturier, et de Louise, Eugénie, Bantaille, âgée de trente quatre ans, ménagère, domiciliés à Calais; est décédée hier à deux heures du matin en sa demeure six rue Morgnard numéro cinquante sept, ainsi que nous nous en sommes assuré. Et ont les déclarants signés avec nous le présent acte, après lecture.

Gavelle

J. Tannagut